



ARRETE MUNICIPAL
N°2026/039/A du 10/04/2026
Autorisation temporaire
d'utilisation du terrain
multisport sis Chemin des
Ecoliers pour l'organisation
d'une manifestation par
l'association « Les Joueurs du
Fort » le samedi 9 mai 2026 de
13h à 18h

Le Maire de BASSE-HAM,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2212-1, L2212-2 et L2125-1,
- VU le code général de la propriété des personnes publiques, en particulier les articles L2122-1 et L2125-1,
- VU la demande en date du 08/04/2026 présentée par l'association « Les Joueurs du Fort » pour l'utilisation du terrain multisport situé Chemin des Ecoliers, au niveau de l'espace Socioculturel St Louis, le samedi 9 mai 2025 de 13h à 18h afin d'y organiser une manifestation intitulée « Les Olympiades du Fort »,

ARRETE :

Article 1 : L'association « Les Joueurs du Fort », représentée par son Président, monsieur Gautier DAVID est autorisée à occuper le terrain multisport sis Chemin des Ecoliers le samedi 9 mai 2026 de 13 heures à 18 heures afin d'y organiser une manifestation intitulée « Les Olympiades du Fort ».

Article 2 : Dans le cadre de cette occupation, le permissionnaire s'engage à respecter la tranquillité publique.

Article 3 : Le permissionnaire veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toute la période d'occupation. En cas de détérioration et dégradation ou de salissures constatées, la Ville fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire.

Article 4 : La présente autorisation est révoquée à tout moment, sans indemnité, en cas de non-respect par le permissionnaire, des conditions précitées, ou pour toute autre raison d'intérêt général.

Article 5 : Le permissionnaire est responsable des accidents de toute nature qui pourraient résulter de l'utilisation du terrain multisport.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame la Commandante de la Brigade de Gendarmerie de Guénange
- Monsieur le Chef de Service de Police Municipale
- Monsieur le Responsable des services techniques municipaux
- L'Association » Les Joueurs du Fort »

Date de publication : 13/04/2026

Date de notification : 13/04/2026



Le Maire,

Bernard VEINNANT